

Bruxelles, le 23 février 2024  
(OR. en)

6683/24

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2022/0379(COD)**

---

---

**CODEC 521  
TELECOM 70  
DIGIT 50  
CYBER 50**

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé d'interopérabilité du secteur public dans l'ensemble de l'Union (règlement pour une Europe interopérable) ( <b>première lecture</b> ) - Adoption de l'acte législatif

---

1. Le 18 novembre 2022, la Commission a transmis au Conseil sa proposition<sup>1</sup>, fondée sur l'article 172 du TFUE.
2. Le Comité économique et social européen a rendu son avis le 22 mars 2023<sup>2</sup>.
3. Le Comité des régions a rendu son avis le 24 mai 2023<sup>3</sup>.
4. Le Contrôleur européen de la protection des données a rendu son avis le 13 janvier 2023<sup>4</sup>.
5. Le 6 février 2024, le Parlement européen a adopté sa position en première lecture sur la proposition de la Commission. Le résultat du vote du Parlement européen reflète l'accord de compromis intervenu entre les institutions et devrait donc pouvoir être accepté par le Conseil<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> 14973/22 + ADD 1 à 5.

<sup>2</sup> JO C 184 du 25.5.2023, p. 28.

<sup>3</sup> JO C 257 du 21.7.2023, p. 28.

<sup>4</sup> JO C 60 du 17.2.2023, p. 17.

<sup>5</sup> 6161/24.

6. Dès lors, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer son accord et à suggérer au Conseil d'approuver, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la position du Parlement européen qui figure dans le document PE- CONS 73/23.
7. La déclaration à inscrire au procès-verbal de la session du Conseil figure à l'addendum de la présente note.
8. Si le Conseil approuve la position du Parlement européen, l'acte législatif sera adopté.

Une fois signé par les présidents du Parlement européen et du Conseil, l'acte législatif sera publié au *Journal officiel de l'Union européenne*.

---